

DETTES ■ Alexandra Frizon se charge du recouvrement amiable pour le compte de petites entreprises

L'art de se faire payer ce qui est dû...



PÉPINIÈRE. Alexandra Frizon s'est installée à Initio. Elle travaille seule mais profite des services et de l'hôtel d'entreprises. PHOTO AGNÈS GAUDIN

Alexandra Frizon exerce une activité pas banale : gestionnaire de recouvrement amiable. Un métier au relationnel pas toujours facile, mais qui lui permet de s'investir pour régler ces petits litiges qui encombrant la vie des petites entreprises.

Jean-Louis Mercier

jean-louis.mercier@centrefrance.com

Lorsque l'on demande aux enfants quel métier ils veulent faire plus tard, ils disent rarement « gestionnaire de recouvrement amiable ». Alexandra Frizon n'y pensait peut-être pas encore sur les bancs de la primaire, mais son goût pour le recouvrement lui est venu très jeune. « Mon père avait racheté une entreprise qui avait 1 million de francs de créances. Il m'a demandé d'aller voir les débiteurs et de faire rentrer l'argent ». Alexan-

dra Frizon avait 17 ans. Et elle a presque tout récupéré.

Après quelques années dans le milieu bancaire (« on nous demandait de vendre des lunettes à des aveugles, et je refusais de le faire »), elle choisit de revenir à cette expérience fondatrice. Elle travaille d'abord pour un cabinet limougeaud avant de fonder AFF Recouvrement.

Un drôle de métier, qui consiste à dénouer des sacs de nœuds financiers ou humains. Pour le compte d'artisans ou de commerçants, Alexandra Frizon se déplace au domicile des débi-

teurs et tente de régler le litige. « La première chose que je dis, c'est que je ne suis pas huissier. J'écoute la personne, on essaye de voir ensemble où est le problème, et comment le régler ».

En cas de souci d'argent, « on essaie de mettre en place un échelonnement », détaille Alexandra Frizon. L'objectif est que la personne donne ce qu'elle peut vraiment donner. Je ne suis pas là pour taper sur les gens mais pour trouver une solution ».

Mais le blocage n'est pas toujours financier. « Ça relève parfois du malentendu, du litige entre personnes. Il arrive qu'il y ait désaccord sur des travaux mal effectués par l'artisan. « Je dois savoir inciter mon client à faire à un geste pour régler la question. Je renoue les liens et remets tout le monde en con-

tact ».

Les sommes en jeu restent modestes mais, cumulées, peuvent représenter un déficit de rentrée important pour une PME. « Actuellement, la plus petite créance que je dois recouvrer est de 18 €, et la plus importante de 18.000 € ».

« J'essaie de responsabiliser les gens »

Plus que le montant, c'est la durée du litige qui compte. « Sur les dossiers de moins de deux mois, la probabilité de récupérer la créance est de 100 %,

assure Alexandra Frizon. Au-delà, c'est plus difficile car les gens ont déménagé, les entreprises ont fermé... » Plus on agit vite, plus ça marche, mais rien n'est impossible : « je viens de régler un dossier de 48.000 € qui traînait depuis 2 ans ».

Son métier lui fait toucher du doigt les difficultés sociales et économiques. « Ce n'est pas toujours facile, humainement. Et si j'ai de l'empathie pour les gens, j'essaie aussi de les responsabiliser en leur disant que leur dette ne sera pas annulée. Il faut donc trouver un terrain d'entente ». Mais le plus difficile « est de rencontrer des gens pour lesquels il n'existe aucune solution... ».

Sinon, le judiciaire

L'agressivité est rare envers celle qui vient réclamer de l'argent. « En cas de refus, je n'insiste pas. Je ne travaille pas avec ceux qui n'ont pas envie de trouver une solution. Je renvoie le dossier à mon client. »

Alexandra Frizon se rémunère en pourcentage sur la somme encaissée. Elle a donc tout intérêt à arriver à ses fins. Et son client aussi, sinon c'est le judiciaire qui prend le pas, avec d'autres délais et d'autres aléas quant au résultat. D'ailleurs, nombre d'entreprises qui font appel à elle préféreraient ne pas entamer de démarches plutôt que de se lancer dans des procédures mal connues et dévoreuses de temps. Mais, mieux vaut recouvrer un peu que de perdre tout... ■

INITIO

Hôtel. Alexandra Frizon a basé, il y a un an, son activité au sein de l'hôtel d'entreprises de Tulle, Initio (05.55.20.25.82).

Initio a accueilli récemment de nouvelles entreprises. Jean-Michel Leyrat s'y est installé pour reprendre l'activité de coordinateur SPS et de mesure d'activité volumique du radon cédée par de Claude Viacroze. Arrivée aussi de la société Corrèze Élagage, gérée par Mimoun Akkaoui. Cette société est spécialisée dans l'élagage et l'abattage de tous types d'arbres.